

Bon pour le maître, bon pour l'élève ? Revendications et autocontrôle dans les syndicats d'enseignants¹

Olivier Maulini
Société pédagogique genevoise

2009

Qu'est-ce qu'un syndicat ou une association professionnelle d'enseignants ? On sait que les deux mots sont souvent associés, même s'ils ne sont pas équivalents. Un syndicat défend les intérêts de ses membres face à un employeur ou d'autres acteurs sociaux. Le dictionnaire le définit comme un « groupement de personnes ayant pour objet la défense d'intérêts communs » (du roman *scindicat*, « critique, jugement »). Un ordre professionnel se gouverne quant à lui et avant tout de l'intérieur : il fixe les critères de la « bonne pratique », définit les qualifications, sanctionne ou exclut au besoin les membres déviants. C'est toujours un « groupement de personnes », mais « obéissant à des règles professionnelles ». Sans attendre que le contrôle vienne d'en haut, il met lui-même les professionnels en question, au nom de savoirs et d'une déontologie qui le renforcent collectivement *parce* qu'il les rend contraignants. J'aimerais montrer ici que revendications et autocontrôle ne sont pas forcément incompatibles, mais que les manières de les combiner peuvent tirer la profession dans différentes directions.

S'allier *contre* l'extérieur et se coordonner *de* l'intérieur semblent les deux faces d'une même émancipation. Le collectif existe par les liens qu'il noue *entre* ses adhérents et la séparation qu'il instaure entre ce *nous* et le reste de la population. Hésiter entre le mot de *syndicat* ou celui d'*association* montre le double attachement des enseignants à leur identité de « gens de terrain » et à la reconnaissance de leur expertise intellectuelle par les tiers. On peut y voir aussi la trace d'un phénomène plus universel : la constitution de tout groupement social d'un seul mouvement, moitié par réunion de ses membres (liaison), moitié par mise à distance du reste du monde (séparation). On ne survient et ne dure – comme collectif organisé – qu'en présence d'un destin ou d'un projet commun, plus ou moins étendu et formalisé, qui nous distingue des autres, nous réunit par là-même et conditionne d'éventuelles alliances avec des collectifs parents. Certains syndicats font explicitement référence aux réseaux à tisser avec les enseignants d'autres pays et/ou à l'intérieur d'un espace confédéré. Voyons comment ils formulent leur projet, quelles tensions ils doivent affronter et, finalement, s'il est possible de sortir par le haut de l'hésitation entre protection et contribution, critique et proposition.

1. Six pays, six credos

Comment un tel projet peut-il se formuler ? Comment articuler, dans un rassemblement d'enseignants, la double contrainte de *débat interne* et de *position commune à exprimer*, d'unité *durable* en même temps que d'engagement collectif dans l'*évolution* du métier ? En quoi la profession doit-elle défendre ses sociétaires – les défendre quoi qu'ils fassent ? En quoi doit-elle se consacrer au bien public – le faire quelles que soit l'adversité et le défaut de reconnaissance estimé ? On pourrait répondre de manière normative, à partir de principes et

¹ Texte rédigé en marge de la réécriture du Projet politique et pédagogique de la Société pédagogique genevoise (SPG, 2002). Genève, mai 2009.

de conceptions personnelles de l'enseignement, de l'action syndicale, de l'école comme institution d'Etat à soutenir et/ou à critiquer. Je préfère opérer un détour par ce qui se pratique en réalité, ailleurs que chez nous, dans d'autres régions, à d'autres échelles, dans d'autres contextes culturels et sociaux. A nous de voir ensuite comment ce qui se fait ailleurs éclaire à la fois nos évidences et nos questions localement situées.

Prenons un échantillon non représentatif, mais suffisamment contrasté je l'espère, pour faire émerger de premières variables. Depuis leurs sites Internet respectifs, identifions et comparons ce que l'on pourrait appeler les *textes programmatiques* de six syndicats, unions ou associations d'enseignants de l'école publique des régions suivantes, dans l'ordre d'éloignement : Suisse alémanique (L-CH), France (UNSA), Irlande (INTO), Palm Beach, Etats-Unis (TALB), Corée du Sud (KTU), Nouvelles-Galles du Sud, Australie (NSWTF). Le genre de textes obtenus n'est pas homogène, mais il se décline en *projets, visées, buts, objectifs, principes, manifestes* énonçant tous, d'une manière ou d'une autre, des *intentions politique et pédagogiques* valables à long terme, partagées par les membres, justifiant l'action collective et les adhésions individuelles. On peut bien sûr ne pas partager certaines options, mais le message implicite – parfois explicite ! – est de ne pas rejoindre le mouvement si l'on ne partage pas l'entier de son credo.

Que nous apprennent ces textes ? D'abord que le projet exprimé est toujours enraciné dans un lieu et un temps donnés. Les enseignants coréens veulent par exemple arracher leur école à l'héritage de la dictature, lui substituer une éducation « démocratique et harmonieuse ». En France, les professeurs militent pour la laïcité, en réponse aux communautarismes qui travaillent la société. En Australie, on craint d'abord le libéralisme, et l'on réclame que « le gouvernement soit responsable de l'éducation et non autorisé à privatiser ce service public vital ». Certaines préoccupations sont enkystées dans une nation, mais d'autres peuvent se mondialiser, comme en témoigne par exemple le thème de la « dérégulation » dans la liste des questions à documenter par la faïtière des syndicats suisses-allemands. C'est sur ces aspects traversants – ceux qui structurent les projets par-delà les frontières – que je vais me concentrer maintenant.

2. Bien du maître, bien de l'élève, bien commun : superposition ou tensions ?

Le premier axe émergent est celui qui mène de la pratique ou de l'idéal démocratique aux conditions de travail des enseignants. Même si les arguments s'enchaînent différemment d'un contexte et d'un texte à l'autre, on peut reconstituer dans chacun d'eux, et en filigrane, le même raisonnement descendant. Je l'illustre à l'aide d'extraits du matériau.

1. La démocratie est le moyen et la fin de la vie en société : elle doit être activement développée ou préservée, en particulier dans le domaine de l'éducation : « Un système éducatif fort, avec une profession enseignante bénéficiant de soutien et d'une solide qualification, fait partie des meilleurs garde-fou de la démocratie. » (Australie) « La démocratisation de la société commence par la démocratisation de l'éducation. » (Corée)
2. La participation de chaque citoyen au débat public appelle une formation de base pleine et entière pour tous les enfants : « Le système scolaire public est concerné en priorité par l'éducation et le bien-être des élèves. » (Australie) « La démocratisation de l'école, la lutte contre les inégalités, l'apprentissage du « vivre ensemble » sont des enjeux essentiels. » (France)

3. La qualité de la formation des élèves dépend directement de la qualité de l'école, donc des enseignants : « Un environnement de travail de qualité pour les enseignants équivaut à un environnement d'apprentissage de qualité pour les élèves. » (Etats-Unis) « Aucun système éducatif ne peut prospérer sans développer et soutenir la profession d'enseignant. » (Australie)
4. Le développement de la profession passe par la reconnaissance de son expertise, la qualité de sa formation et de ses conditions de travail : « Le syndicat protège les intérêts des enseignants et améliore leurs conditions de travail afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. » (Etats-Unis) « Il permet aux autorités scolaires de tirer profit du conseil et de l'expérience collective de ses membres. » (Irlande) « Dans ses règles de déontologie, il définit les exigences de base pour la formation professionnelle des enseignants, de la maternelle à l'enseignement supérieur. » (Suisse)

Le raisonnement est rectiligne, sans aspérité, sans contradiction apparente. Le contrat social exige l'instruction des élèves ; le bien des élèves demande celui des enseignants ; la sérénité des enseignants dépend de leurs conditions de travail et de la reconnaissance de leurs compétences ; si ces conditions ne sont pas là, la corporation doit s'unir pour les revendiquer, surtout au temps de la dérégulation et de la flexibilité (Dejours, 1998 ; De Gaulejac, 2005). Lutter *pour* la corporation et s'organiser *dans* la corporation sont les deux faces inséparables de la promotion des professionnels de l'enseignement, donc du perfectionnement de leurs élèves, donc du progrès social. « Le syndicat protège et promeut les droits et prérogatives de ses membres ; il les forme et les responsabilise à exercer ces droits et responsabilités. » (Etats-Unis) Le bon maître fait la bonne instruction qui fait l'honnête homme qui fera le bien commun : cette superposition peut difficilement diviser les gens d'école, et justifie imparablement leurs appels à investir dans l'éducation...

Sauf que miser sur l'enseignant implique de croire en la valeur de l'investissement, donc, pour le contribuable ou le législateur, de postuler le bon usage du soutien matériel et symbolique réclamé par la profession. Sur ce deuxième axe d'argumentation, les positions locales varient davantage. Dans certains cas, le syndicat formule des déclarations de principe, qui ne risquent pas de déplaire à l'opinion : attractivité de l'école (« Un système d'éducation publique performant procure un service à la communauté et attire les élèves. » Australie) ; égalité d'accès à l'instruction (« Ce système assure l'égal accès de tous les enfants à une éducation complète » Irlande) ; droit universel au développement des capacités personnelles (« Il offre à chacun la possibilité de développer au maximum ses capacités. » France). Que chaque enfant trouve place à l'école et ait formellement le droit d'y tenter sa chance ne met pas la charge de sa réussite du côté de l'institution, mais plutôt de son « mérite » personnel ou de ses « dons » (Duru-Bellat, 2002 ; Dubet, 2008). On sait que la pédagogie n'est guère nécessaire dans ce genre de configuration, puisqu'elle ne commence qu'au moment où l'enfant n'apprend pas, et que son maître prend le risque de *questionner* sa pratique et d'*imaginer* une innovation pour le sortir de ce mauvais pas (Hameline, 1998 ; Vellas, 2002 ; Chapelle & Meuret, 2006). C'est le paradoxe de la professionnalisation (Perrenoud, 2001 ; Gauthier, 2007) : les spécialistes doivent se mettre *eux-mêmes en cause* pour que la corporation se profile comme telle, à la manière des médecins qui ne reprochent pas aux malades de mal se porter, ou des juges qui savent bien qu'un monde sans délit n'aurait ni besoin de magistrats, ni le souci de (bien) les rétribuer. On voit ce basculement lorsque les associations d'enseignants se donnent donc à *elles-mêmes* des obligations. Par exemple :

- Vis-à-vis des élèves, qu'elles souhaitent moins obéissants et faciles à instruire qu'« indépendants » et « accomplis » dans leur future vie d'adultes (Corée).

- Vis-à-vis de la diversité culturelle et sociale, qu'elles veulent moins réduire qu'assumer, y compris par l'« intégration des élèves en situation de handicap » (France).
- Vis-à-vis des savoirs à enseigner, qu'elles veulent moins réserver à une élite qu'inscrire dans un « tronc commun renforcé » (Australie) ou des « standards éducatifs élevés » (Irlande).
- Vis-à-vis des parents et de la communauté élargie, dont certaines veulent « renforcer la participation » (Australie).
- Vis-à-vis des autorités scolaires, auxquelles on ne peut pas que s'opposer si l'on veut exercer « un syndicalisme de responsabilité, force de proposition et de négociation » (France).
- Vis-à-vis des conditions de travail des enseignants en général, qui doivent certes convenir aux personnes mais aussi satisfaire le bien commun, par exemple par « la distribution équitable d'enseignants qualifiés et expérimentés » (Australie).
- Vis-à-vis des politiques de rémunération, que l'on préfère basées sur des « régimes salariaux » plutôt que sur le principe libéral de la valorisation personnelle et du salaire au mérite (France).
- Vis-à-vis des innovations, qu'il s'agit moins de combattre en bloc que de soutenir de manière « critique », en analysant leur sens, leur impact, leurs coûts et leurs bénéfices du point de vue des professionnels (Suisse).
- Vis-à-vis, finalement, du processus de professionnalisation, impliquant par exemple des « systèmes d'évaluation et de promotion développant le professionnalisme », y compris par le renouvellement de la formation professionnelle et donc, là aussi, le questionnement de la tradition (Australie).

Si la défense de l'école implique un surcroît de formation initiale et continue, l'engagement dans des innovations, une stricte régulation des salaires et des ressources humaines, une coopération des enseignants avec leur employeur, des responsabilités croissantes pour la base, son implication dans les décisions, son soutien à la participation des parents, l'obligation de prendre les élèves tels qu'ils sont, de former d'abord les récalcitrants, d'intégrer d'abord les plus distants, de les rendre critiques et indépendants plutôt que soumis et toujours contents, la profession n'est cohérente qu'en assumant la tension, donc la complexité d'une émancipation par l'autocontrainte collective, d'une reconnaissance sociale par le service effectif à la Cité.

3. Querelle du centre et sortie par le haut

Que conclure de ce détour par six textes à la fois proches et différents ? Nous avons vu que les syndicats d'enseignants – comme tous les autres, évidemment – sont fondés à défendre d'abord la condition de leurs membres, leur autonomie au travail et la reconnaissance de leurs compétences. Ils pourraient le faire – et le font sans doute par moment et par endroits – en se suffisant de cette défense, charge à d'autres acteurs sociaux (l'électeur, l'administration, les parents, la presse, la rumeur publique, etc.) de porter le contre-discours dénonçant la condition privilégiée du fonctionnaire, l'intouchabilité des moutons noirs sous prétexte de leur liberté, la suffisance d'une corporation refusant de rendre des comptes et d'être évaluée sur ses résultats et/ou la qualité de son travail, comme c'est la règle ailleurs dans la société. Plus la critique vient d'ailleurs, plus le groupe s'en protège, moins il est porté à se l'appliquer. C'est une

difficulté de plus : il faut se sentir (un peu) apprécié pour se rendre plus appréciable encore en balayant (aussi) devant sa porte quand un aspect du métier est controversé.

Il serait intéressant de voir s'il y a corrélation, par exemple, entre les systèmes éducatifs les mieux classés et la manière dont les enseignants conçoivent et revendiquent leurs droits et responsabilités. Il serait plus intrigant encore de savoir comment s'enclenchent ou se brisent les cercles vertueux, autrement dit, si c'est l'engagement de la profession qui la rend crédible publiquement ou si c'est d'abord la confiance ambiante qui incite les enseignants à l'implication. Nous ne trancherons pas ici ces épineuses questions, d'autant plus qu'elles se posent sans doute en des termes moins binaires, chaque contexte national pouvant à la fois expliquer et s'expliquer par la somme des variables politiques et pédagogiques prises isolément. Ce qui compte est seulement de noter que la professionnalisation n'est pas une sinécure, puisqu'il est imposé d'importer la contestation à *l'intérieur* du groupe qui doit fédérer les opinions... La correspondance entre l'intérêt des enseignants et celui des élèves n'y est plus postulée immédiatement : elle est *médiatisée* par la police interne d'un collectif qui se profilera d'autant mieux vers l'extérieur et à long terme qu'il se compliquera la vie de l'intérieur et dès le court terme (Lessard et Tardif, 2001)). Se disputer *maintenant* pour être reconnu *ensuite* : il faut une foi solide pour consentir l'investissement.

Théories de l'apprentissage, conflits de méthodes, révision des programmes, standardisation des attentes, instruments d'évaluation, participation des parents, recherche en éducation, formation des maîtres, organisation hiérarchique, participation aux décisions : aucun domaine n'échappe au dilemme, donc chacun est susceptible d'une sortie par le haut. « La Société des Instituteurs de la Suisse Romande est née d'une pensée d'union et de progrès ! » affirmait son bulletin *l'Éducateur* en 1866. Eduquer l'enfant (progrès) et hausser le maître (union) étaient les deux leviers d'une même promotion. Aujourd'hui, cet idéal est-il mort ? On s'invective réciproquement pour établir si c'est l'élève ou l'enseignant qui est au centre de l'école publique, ce qui exigerait de choisir son camp alors que l'expertise des enseignants consiste justement à alterner les positions – l'élève écoute le maître, le maître interroge l'élève – afin que ce qui est enseigné *s'apprenne* vraiment, donc que ce qui doit se transmettre soit maîtrisé *effectivement*. Tout le mal que l'on peut souhaiter à la démocratie, c'est que les professionnels de l'instruction tiennent fermement les deux bouts de la tradition pédagogique : la défense de l'école comme institution experte en enseignement ; le développement de ses compétences par l'effort simultané de revendication *et* d'amélioration du travail existant. Comme l'affirme Geay (1999, p. 223) après son étude du cas français : il faut « se demander si [les organisations représentatives des enseignants] sont en mesure de concevoir et d'appliquer une stratégie de changement qui intègre totalement la question de l'égalité et celle d'une professionnalité enseignante plus autonome et mieux assumée ».

Références bibliographiques :

- Chapelle, G. & Meuret, D. (Ed.) (2006). *Améliorer l'école*. Paris : PUF.
- De Gaulejac, V. (2005). *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris : Seuil.
- Dejours, Ch. (1998). *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.
- Dubet, F. (2008). *Faits d'École*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
- Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gauthier, C. (2007). L'enseignement, un métier qui tarde à se professionnaliser. *Formation et profession*, 14(2), 30-32.
- Geay, B. (1999). *Profession : Instituteurs. Mémoire politique et action syndicale*. Paris : Seuil.
- Hameline, D. (1998). « Pédagogie ». In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.), *Le pari des sciences de l'éducation* (pp. 227-241). Bruxelles : De Boeck (Raisons éducatives).
- Lessard, C. & Tardif, M. (2001). Les transformations actuelles de l'enseignement : trois scénarios possibles dans l'évolution de la profession enseignante. *Education et francophonie*, XXIX(1).
- Perrenoud, Ph. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*. Paris : ESF.
- SPG-Société pédagogique genevoise (2002). Démocratisation. Participation. Soutien professionnel. Projet politique et pédagogique. [Page Web] Accès : <http://spg.geneva-link.ch/decl-ppp.PDF>
- Vellas, E. (2002). "Eduquer au mieux". Une finalité qui appelle la contribution de la recherche pédagogique. *Éducation et francophonie*, XXX(1) [Page Web]. Accès : <http://www.acelf.ca/revue/XXX-1/articles/04-Vellas.html>. (repris dans : Ch. Gohier (Ed.) (2002). *Enseigner et libérer. Les finalités de l'éducation* (pp. 61-81). Québec : Presses de l'Université Laval).

Annexe

Projets, visées, buts, objectifs, principes, manifestes des syndicats d'enseignant-e-s
Echantillonnage sélectif en provenance de Suisse, France, Irlande, Etats-Unis, Australie, Corée du Sud

#

L-CH

Zweck und Ziele, 2009

Verbandszweck

Der LCH setzt sich für ein hohes Ansehen des Berufs der Lehrerinnen und der Lehrer ein, sorgt für gute Arbeitsbedingungen, initiiert und unterstützt sinnvolle Entwicklungen im Schul- und Bildungswesen. Der LCH vertritt die Meinung der Lehrerschaft dazu in der Öffentlichkeit und in den Medien. Der LCH zeichnet im Berufsleitbild in Konturen und Facetten verschiedene Seiten des Berufs, der Bildung und der Schule. Der LCH definiert in den Standesregeln die Grundanforderungen für die Berufsausbildung der Lehrpersonen vom Kindergarten bis in den Tertiärbereich.

Verhandlungspartner

Der LCH ist offizieller Verhandlungspartner der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK) und Vernehmlassungspartner des Bundes.

Struktur

Der LCH ist föderalistisch organisiert, baut auf den Kantonalsektionen auf und vereinigt die interkantonalen Stufen- und Fachverbände vom Kindergarten bis zur Tertiärstufe.

Mitglieder

Der LCH ist mit der Mitgliedschaft von über 50 000 Lehrerinnen und Lehrern aus allen Schulstufen der stärkste Lehrerinnen- und Lehrerverband und einer der grössten Arbeitnehmerverbände der Schweiz.

Zweck und Ziele

Der LCH ist die Dachorganisation der Schweizer Lehrerinnen und Lehrer und schliesst kantonale Lehrerinnen- und Lehrervereine sowie schweizerische Stufen- und Fachverbände zusammen. Der LCH wahrt und fördert die Gesamtinteressen aller Mitglieder. Der LCH ist föderalistisch und demokratisch organisiert und unterhält ein professionelles Sekretariat und eine Pädagogische Arbeitsstelle. Der LCH ist ein pädagogischer, standespolitischer, solidarischer, produktiver und vorteilhafter Verband und bietet attraktive Dienstleistungen an. Der LCH ist parteipolitisch und konfessionell unabhängig.

Standespolitik

Der LCH

- setzt sich für das Ansehen des Berufs und für gute Arbeitsbedingungen der Lehrpersonen ein. Er vertritt die Anliegen seiner Mitglieder als Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer gegenüber Öffentlichkeit und nationalen Behörden.
- hilft Angriffe auf berechtigte Ansprüche und gute Arbeitsbedingungen in den Schulen abzuwehren.

- unterhält eine Landespolitische Kommission (StaKo).
- erarbeitet Grundsatzpapiere zu aktuellen landespolitischen Themen wie z.B. LQS, Berufsauftrag, Sparmassnahmen, Lehrerlöhne oder zur Deregulierung.
- unterstützt Mitgliedorganisationen bei ihrer landespolitischen Arbeit ideell, personell und finanziell (Solidaritätsfonds).

Pädagogik

Der LCH

- führt eine eigene Pädagogische Arbeitsstelle (PA LCH).
- unterhält eine Pädagogische Kommission (PK).
- fördert sinnvolle Entwicklungen und kritisiert Fehlentwicklungen im Schul- und Bildungswesen.
- beteiligt sich an der Gestaltung der schweizerischen Schul- und Bildungspolitik.
- stärkt die Mitsprache der Lehrpersonen als Verhandlungs- und Vernehmlassungspartnerinnen und -partner der Kantone und der EDK.
- entwickelt ein prospektives und modernes Berufsleitbild und setzt es um.
- erarbeitet Grundsatzpapiere zu aktuellen pädagogischen oder schulpolitischen Themen wie z.B. Schulleitung einrichten, Personalentwicklung als Schulleitungsaufgabe oder zur Schulsozialarbeit.

Dienstleistungen

Der LCH

- unterstützt Kantonalsektionen und Stufen-/Fachverbände in gewerkschaftlichen und schulpolitischen Fragen.
- vertritt die Anliegen der Lehrpersonen in der Öffentlichkeit und in den Medien.
- erbringt gewerkschaftliche Dienstleistungen für seine Mitgliedorganisationen, z.B. mittels Studien zu Themen wie Berufszufriedenheit, Arbeitszeit oder zur Weiterbildung.
- bietet Informationen und Hilfsmittel für den Unterricht an (LCH-Verlag).
- informiert durch die Bildung-Schweiz.
- offeriert zahlreiche Vergünstigungen für die Mitglieder (siehe Dienstleistungsprospekt).

###

UNSA Education

Projet éducatif, 2004

Un projet éducatif ambitieux

Le projet « Pour une société éducative » adopté par l'UNSA Education en 2000 développe une conception globale de l'éducation qui intègre toutes ses dimensions : l'École au sens large (enseignement supérieur compris), la formation tout au long de la vie, l'éducation populaire, les activités physiques et sportives, les pratiques culturelles.

L'UNSA Education agit en permanence pour des politiques éducatives ambitieuses permettant la réussite de tous et offrant à chacun la possibilité de développer au maximum ses capacités. La démocratisation de l'école, la lutte contre les inégalités, l'apprentissage du « vivre ensemble » sont pour la fédération des enjeux essentiels. L'UNSA Education est très engagée pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Des propositions innovantes sont faites par l'UNSA Education pour l'éducation prioritaire, l'université et la recherche publique, les politiques éducatives conduites au niveau des territoires...

L'UNSA Education a pour ambition de rendre les parcours de formation moins étanches, de favoriser les passerelles, d'ouvrir des voies nouvelles. Elle a inscrit sa démarche éducative dans la perspective, portée par l'UNSA, d'une sécurisation des parcours professionnels.

La laïcité structure l'action de l'UNSA Education

La laïcité est l'un des piliers identitaires de l'UNSA Education. La fédération UNSA Education a d'ailleurs été la seule organisation syndicale de l'éducation favorable à une loi sur le port de signes religieux à l'école. Avec d'autres organisations syndicales, des mouvements philosophiques et des associations, l'UNSA Education a lancé en février 2008 un appel pour « sauvegarder la laïcité de la République ».

Pour l'UNSA Education, la liberté de conscience doit être défendue. La liberté d'expression ne peut être encadrée par des codes ou des préceptes religieux.

La lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations mobilise la fédération qui participe à l'organisation des semaines d'éducation contre le racisme.

Défendant le droit à l'éducation pour tous, l'UNSA Education est impliquée dans le soutien aux élèves sanspapiers et a rejoint le Réseau Education Sans Frontières.

Revendications, dialogue social

Depuis plusieurs années, l'UNSA Éducation dénonce le recul de l'État, les moyens retirés à l'ambition éducative dont la Nation a la responsabilité. Elle exige un dialogue social qui ne soit pas qu'une apparence.

Favorable à la modernisation et la revalorisation de la fonction publique, la fédération UNSA Education participe à toutes les discussions avec le souci de défendre l'emploi public statutaire.

L'UNSA Education revendique, dans le cadre de l'UNSA Fonctionnaires, des négociations salariales fondées sur la revalorisation du point d'indice. Elle réclame une refonte des régimes indemnitaires. Elle s'oppose aux tentatives d'individualisation des rémunérations et à une gestion des personnels fondée sur la performance.

L'UNSA Education demande un nouveau plan de titularisation pour les personnels précaires.

Un engagement européen permanent, une action internationale d'envergure

Membre fondateur de l'Internationale de l'éducation (IE), l'UNSA Education fait partie des 394 syndicats qui composent cette organisation (30 millions d'adhérents dans le monde). Le secrétaire général de l'UNSA Education, Patrick Gonthier, est vice-président de l'IE pour la région Europe.

L'UNSA Education est très impliquée dans la solidarité et l'action internationales. Dans le cadre de l'IE, du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation et de Solidarité Laïque, la fédération est engagée dans des actions de coopération pour la formation des syndicalistes en Afrique francophone (Maroc, Niger, Burkina-Faso, Mali, Congo) et en Europe orientale (Moldavie). Elle y promeut un syndicalisme de responsabilité, force de proposition et de négociation.

La fédération UNSA Education suit les grands chantiers de l'Union européenne, en particulier la mise en oeuvre du programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Au sein du Comité syndical européen de l'éducation, l'UNSA Education participe à des réflexions sur les thèmes qui concernent le syndicalisme et les systèmes éducatifs. A travers l'UNSA, elle participe à l'action de la Confédération européenne des syndicats pour la construction d'une Europe sociale.

#

Irish National Teachers' Organisation

Aims and Objectives, 2009

The objectives of the INTO are

1. To unite and organise the teachers of Ireland and to provide a means for the expression of their collective opinion on matters affecting the interests of education and of the teaching profession;
1. To safeguard and improve the conditions of employment of its members, and to promote their interests;
2. To regulate the relations between members and their fellow members, and between members and their employers;
3. To afford advice and assistance to individual members on professional matters;
4. To promote the interests of education and to support the concept of equal access to full education for all children, and to strive for the raising of educational standards;
5. To afford to the authorities responsible for the administration of education the collective advice and experience of the members;
6. To cultivate a spirit of fraternal co-operation with kindred organizations in this and other countries and to build on and develop existing links with trade union bodies;
7. To establish and administer a Fund or Funds for the purpose of providing assistance to members and their dependants in accordance with the rules;
8. To encourage the promotion and development of Comhar Linn INTO Credit Union and other services and facilities of benefit to members;
9. To provide, either directly or indirectly, benefits and facilities for members;
10. To procure either solely or with others, a building society or to promote the development of a building society for the purpose of providing mortgage and investment facilities for members; and
11. To promote the principle of equality in all aspects of education and the teaching profession

#

Teachers Association of Long Beach, United States

'Helping Teachers Help Students' : Mission Statement, 2009

Protecting teacher's interests & improving teachers working conditions in order to improve students' learning conditions through aggressive advocacy & providing information and training to its members.

TALB Believes

- Free, quality public education is a right for all children.
- There is an essential connection between our members and students, and therefore, a quality working environment for members equals a quality learning environment for students.
- TALB members are strong advocates for students, and work tirelessly on behalf of students.
- TALB members deserve to be respected and treated as the professionals they are.
- Therefore, TALB exists to serve as the exclusive bargaining agent for its members, to protect and promote their legal rights and privileges, educate and empower members to exercise those rights and responsibilities in the delivery of free, quality public education to the students they serve.
- TALB works to ensure that all members are treated with respect and dignity in the workplace, receive professional and competitive compensation, and are guaranteed safe, healthy and appropriate working conditions. TALB advocates that students, classrooms, and teachers are the district's highest priority.

TALB's Primary Purposes

1. Protect our members
2. Promote teachers' professional and legal rights
3. Organize its membership for influence & power
4. New leadership recruitment & training
5. Inform members of benefits

###

New South Wales Teachers Federation, Australia

Principles of Public Education, 2000

Principle One

The public system must deliver equal opportunity for all children to develop their abilities to the fullest, regardless of where those children attend school. This will be achieved through :

- Strong core curriculum
- The recognition and addressing of disadvantage
- An equitable distribution of adequate numbers of qualified and skilled teachers

Principle Two

The public school system is primarily concerned with the education and welfare of its students. School and system administration must reflect the primacy of teaching and learning.

The central relationship in schooling is that between student, teacher and parent. This relationship should be reflected in decision making throughout the system.

Principle Three

A successful public education system is one which provides a service to the community and attracts students because of the availability of that service. To see this service in market place terms is totally inappropriate. Governments must be held accountable for public education and not allowed to privatise this vital public service, or to separate themselves from responsibility for resourcing schools adequately by transferring those responsibilities onto local administration.

Principle Four

A strong public education system with a well-qualified and supported teaching profession, free from political interference, is among our greatest safeguards of democracy.

This profession must have

- Appropriate pre-service teacher training
- Substantial opportunities to enhance professional expertise
- Assessment and promotions systems which enhance professionalism

No system of education can flourish unless it develops and supports the profession of teaching.

Principle Five

Public schools must be able to continually attract new teachers and retain the experienced teachers. Not only should teachers receive public support in their work, but they should also receive working and employment conditions which are competitive and attractive. Among the major benefits of teaching in the public education system are security, tenure and a state-wide transfer and promotions system.

Principle Six

A public education system flourishes with active parent and community involvement. To ensure this, opportunities must be created to strengthen parent and community participation.

#

Korean Teachers and Educational Workers Union

Manifesto, 1989

We, the 400,000 teachers devoted to the sacred work of our nation's education, today declare the historic formation of the Korean Teachers and Education Workers' Union.

Today we solemnly declare our intention to be, with our students and their parents, the central body of education in the Republic of Korea. With this open declaration to the people of Korea and to history, we resolve to work with inspiration and enthusiasm toward ChamGyoYook, an education movement for a democratic and harmonious Korean education.

At present, our educational reality is replete with contradictions. Korean education should perform the historic and sacred work of cultivating future leaders who will carry out democratization and destroy all vestiges of the decades of military dictatorships, and who can achieve the reunification of Korea—as under the Japanese occupation, when teachers were charged with the task of educating leaders for our nation's democratic reform and independence.

But we teachers have been degraded to string-pulled puppets by our political masters, by dictatorial regimes that have trampled on our autonomy and freedoms. We have been unable to respond to the people's demands for ChamGyoYook, and our students' right to learn has been denied.

The false education enforced by dictatorial regimes has caused educators to lose their authority, as teachers became knowledge-salespeople or entrance examination technicians. Seuseung [respected teachers] are nowhere to be found.

Who would call us Seuseung ?

Successive dictatorial regimes have abused education in order to maintain and justify their rule. As a result our education, to our shame, has lost its true obligation to the people and history of Korea. We cultivate students who are selfish and obedient; we do not teach them to be independent human beings who live collaborating and fulfilling lives. Our students, exhausted by a fiercely competitive education system designed for entrance examinations, have been wandering like little stray sheep, while our success-oriented system has forced parents to put their own children first.

Such contradictions have led education workers to fight for the democratization of education, for it is we who are entrusted with and responsible for providing students with ChamGyoYook. Our struggle dates to April 19th, 1960, when our predecessors, amidst the cruel oppression of a dictatorial regime, began our long march for democracy in education. The Declaration of the Democratization of Education followed on May 10th, 1987. The struggle for the democratization of private schools, and the formation of the nation-wide Preliminary Association of Teachers for Unionization came soon after. Education workers' strong desire for education law reform in 1988 was succeeded by the founding rally of this year and finally, the Korean Teachers and Education Workers' Union has been formed.

The KTU is the best classroom, wherein teachers themselves can be living examples of democracy, for students who must be raised as democratic citizens. Because we know that the democratization of society starts with the democratization of education, we 400,000 teachers will be unable to talk about democratization, unable to teach students democracy, unless we replace our antidemocratic educational system and change our reality, a reality that is destroying harmony and meaning in the lives of students and teachers. This is why we have organized the Teachers and Education Workers' Union, a concrete act of the democratization movement.

Meanwhile our dictatorial regime and its selfish educational profiteers, such as MoonGyoBu [the former Ministry of Education], DaeHanKyoReon [the former Korea Federation of Teachers' Association] etc. have distorted our intentions and trampled on us remorselessly. With their irrational behavior, they are on a wild rampage, intent on impeding the advance of history.

But hear this !

400,000 teachers, firmly united in accordance with conscience and truth, would make this wicked regime and these selfish profiteers' attempts futile. We act not out of fear of their threats or lies, but for our students' smiling faces and shining eyes.

Comrades ! Let's unite and fight for our students' smiling faces !

Comrades ! Let's work together for the democratization of education, the democratization of society, and reunification under the banner of the KTU !

For Korean education ! For democratic education ! For humane education ! For solidarity with the Korean Teachers and Education Workers Union !

